## Aide sociale à l'enfance et à la jeunesse en Allemagne

# 2.6.3 Participation à la procédure devant le juge aux affaires familiales en cas de (suspicion de) mise en danger de l'intérêt supérieur de l'enfant

#### Rôle de sentinelle de l'État

en vue de la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant

						91	* AL	$\angle$	
<b>«</b> (			o Y	0 I A	10				222
	4	99		-	تال	ш	шч		

#### Service communal chargé de l'aide sociale à Juge aux affaires familiales l'enfance et de la politique de jeunesse Saisine du juge aux affaires familiales (lorsque la Définition et mise en œuvre de la procédure situation dangereuse ne peut être résolue ou écartée) Audience et implication des personnes concernées Mise à disposition de son expertise socioéducative Désignation légale d'un assistant de procédure pour les Mise en place de prestations en vue d'éliminer la source enfants de danger Décisions visant à éliminer les sources de danger Art. 8a et 50 du SGB VIII Art. 1666 et 1666a du Code civil Code de procédure en matière familiale et gracieuse Code de procédure en matière familiale et gracieuse (FamFG) (art. 162 p. ex.)

### Coopération et implication des responsables légaux, des enfants et des jeunes

Le cas échéant, implication d'autres personnes et institutions (experts, p. ex).

